

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix sept et le quatre décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 23 novembre 2017

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Céline BOURSIER, Jean-Christophe HUET et Cyrille PRESSOIR

Absents excusés : Mme Claude BAUCHE ; M. Francis ESNAULT donne pouvoir à M. Cyrille PRESSOIR

Secrétaire de séance : Mme Céline BOURSIER

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 17 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- ✚ **Modification de la représentation des communes au sein du conseil communautaire ; détermination des jours d'ouvertures dominicales des commerces en 2018 et transfert de la compétence de gestion de la fourrière animale du Loiret à la Communauté Des Communes Giennoises**
- ✚ **Renouveau du contrat avec la société SEGILOG (logiciels et de prestations de services)**
- ✚ **Approbation de la convention de mise à disposition de parcelles en faveur de la commune**
- ✚ **Désignation de l'agent recenseur pour le recensement de la population en 2018 et fixation de l'indemnité**
- ✚ **Motion de soutien à l'action de prolongement du projet de la ligne ferroviaire Orléans/Châteauneuf^s/Loire vers Gien et Briare**
- ✚ **Motion pour le rétablissement des dotations de l'Etat, pour la suppression du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) qui impacte les budgets de la commune, contre le transfert de compétences sans contrepartie financière, contre la nouvelle taxe concernant la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, contre la transformation d'une ressource dynamique maîtrisable contre la taxe d'habitation par une dotation fixe dont l'avenir est incertain, contre la hausse des taxes et des nouvelles normes**

✚ **Questions diverses**

- ❖ Mme Loskoff évoque la saison culturelle 2018 = Prochain concert dans l'église organisé par l'AsCALE le 24 mars 2018
- ❖ Mme le Maire informe que la commune de Les Choux débute des travaux de mises aux normes dans le local qui accueille leurs associations. Le Maire, M. Bongibault a sollicité la mise à disposition de la salle communale de Langesse en cas de nécessité. Le conseil émet un avis favorable. Cependant ces mises à disposition ne se feront pas à l'encontre des locations payantes.
- ❖ Point sur le budget de la commune
- ❖ Réunion publique de présentation du PADD / Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi fixée le 9 janvier prochain à Arrabloy. Une réunion de conseil municipal sera dédiée uniquement à ce sujet en début d'année 2018.

La séance est levée à 20h37.

Fait à Langesse, le 7 décembre 2017

Le Maire,
Nadège CORCELLE



(Handwritten signature)